

conjointe permanente de défense, en août 1940, l'apparition rapide d'une demi-douzaine de comités conjoints pour la coordination de l'effort de guerre des deux pays, et l'envoi à Washington de représentants des divers ministères fédéraux ont beaucoup augmenté le travail de la légation canadienne à Washington et multiplié son personnel. Au nombre de ses nouveaux hauts fonctionnaires se trouvent des attachés des services armés ainsi qu'un attaché financier. Une des autres innovations provoquées dans les relations canadiennes-américaines par la guerre fut l'établissement d'un consulat général canadien à New-York, en mai 1943.

Ce ne fut pas le premier consulat établi par le Canada. L'occupation du Danemark, en avril 1940, a créé le problème de la future disposition de sa possession territoriale, le Groenland. Du Groenland provenait l'approvisionnement considérable en cryolithe du Canada, employée à la production de l'aluminium. Le Groenland était aussi une zone stratégique d'où émanaient des rapports météorologiques et avait grandement contribué à l'avancement de la navigation transatlantique aérienne. Pour ces raisons, le Canada et les Etats-Unis eurent recours à une politique commune en envoyant des consuls dans ce pays, à l'été de 1940. La nomination d'un haut commissaire à Terre-Neuve, en juillet 1941, reconnaissait aussi l'importance de Terre-Neuve dans la défense du Canada. En août 1941, pour causes de défense également, il fut décidé d'établir sur les îles Saint-Pierre et Michelon un consulat qui y fut maintenu durant trois ans.

**Echanges avec l'Amérique latine.**—L'ouverture de missions canadiennes en Amérique latine ne repose pas seulement sur le progrès du commerce au sein de l'Amérique mais aussi, comme le disait le Premier Ministre à la Chambre des Communes en février 1941, sur le fait que "les problèmes de l'Amérique du Sud deviendront de plus en plus les nôtres, à mesure que les conditions changeront en mieux ou en pire... et le Gouvernement du pays considère qu'il doit à son peuple de lui faire connaître de première main la situation changeante en Amérique du Sud".

Pour cette raison, le Gouvernement a inclus dans les crédits de l'année fiscale 1941-42 les sommes nécessaires à l'établissement de légations au Brésil et en Argentine. Ces pays ont envoyé un ministre pour la première fois au Canada en mai et juin respectivement. Le ministre canadien au Brésil, M. Désy, est parvenu à Rio de Janeiro en septembre 1941. Un mois plus tard, le juge en chef de la Saskatchewan, l'hon. W. F. A. Turgeon, assumait ses fonctions en Argentine.

M. Turgeon avait d'abord été accrédité auprès du gouvernement chilien et il présenta ses lettres de créance au président Ríos, en janvier 1942. Il était entendu que cette nomination serait temporaire et, en novembre de la même année, un membre éminent du barreau de Montréal, M. Warwick F. Chipman, C.R., accepta la nomination de ministre au Chili.

Ces nominations successives de ministres aux pays "A.B.C." n'avaient pas pour but de compléter la lignée des diplomates canadiens en Amérique latine; mais les exigences de la guerre et l'excès de travail du ministère, auquel ne correspondait pas une augmentation égale du personnel, a empêché une expansion aussi rapide que désirée. En juillet 1943, le Premier Ministre déclara à la Chambre des Communes que le Canada ne pouvait différer longtemps l'expansion de sa représentation diplomatique en Amérique latine et mentionna le Mexique comme "cas particulier en cause". Six mois plus tard, M. King annonçait qu'une entente avait été conclue pour l'échange de missions avec le Mexique et le Pérou. Le Gouvernement canadien nomma comme premier représentant à Mexico M. Turgeon, qui fut transféré de